

DOCUMENT PUBLICPAR FAX (418) 643-94748 DÉCEMBRE 2008

MONSIEUR LE PRÉSIDENT, PIERRE FORTIN, DE LA COMMISSION
 PORTANT SUR LES PROJETS DE PARCS ÉOLIENS DE GROS-MORNE
ET DE MONTAGNE SÈCHE,

BUREAU D'AUDIENCES PUBLIQUE SUR L'ENVIRONNEMENT
 ÉDIFICE LOMER-GOUIN
 575, RUE SAINT-AMABLE, BUREAU 2.10
 QUÉBEC (QUÉ) G1R 6A6

MONSIEUR LE PRÉSIDENT, DES PRÉCISIONS À MES RECOMMANDATIONS;

1. LE RC1 # 04-116 DE LA MRC DE LA CÔTE-DE-GASPÉ (À L'EXCEPTION DE
 LA VILLE DE GASPÉ) À L'ARTICLE 4.2 8 LE RC1 # 2006-222 DE LA MRC
 DE LA HAUTE-GASPÉSIE À L'ARTICLE 4.2 PRÉVOIT POUR LA PROTECTION DES
HABITATIONS (DE LA PERSONNE ?) QUE :

"TOUTE ÉOLIENNE DOIT ÊTRE SITUÉE À PLUS DE 500 MÈTRES
 DE TOUTE HABITATION..."

ET À L'ARTICLE 4.3 POUR LA PROTECTION DES IMMEUBLES PROTÉGÉS QUE :

"TOUTE ÉOLIENNE DOIT ÊTRE SITUÉE À PLUS DE 1,5 KILOMÈTRE
 DE TOUT IMMEUBLE PROTÉGÉ."

2. LE PROMOTEUR SITUÉ PAR UNE MOYENNE D'UN SCÉNARIO ANTICIPÉ
 QU'À 1200 MÈTRES QUE LE BRUIT SERA ENTRE 35 ET 40 DB(A). DANS
 LES CIRCONSTANCES, J'AI DEMANDÉ "D'ÉLOIGNER SUFFISAMMENT DES
 ÉOLINES DE MANIÈRE À CE QUE LA PERCEPTION DE LEUR BRUIT NE

...2

8 DÉC. 2008

2/

SOIT PAS PERÇEVALE, AVEC DES ZONES DE SÉCURITÉ, PRÈS DES HABITATIONS ... " DANS LE MOUTON NOIR, RIMOUSKI, SEPTEMBRE-OCTOBRE 2008, PAGE 3, FIN 2^e COLONNE, C'EST ÉCRIT:

" À RIVERSIDE, EN CALIFORNIE, ON EXIGE DES ZONES TAMPONS DE PLUS DE 3,2 KM ENTRE LES ÉOLIENNES ET LES HABITATIONS."

3. DANS LA DEMANDE D'AUDIENGE PUBLIQUE, DATÉE 7 JUIN 2008, J'AI DEMANDÉ À CE QUE LES QUESTIONS QU'ELLE SOULEVE SOIENT ENTENDUES, ENQUÊTÉES, ANALYSÉES PUIS REPORTÉES DANS LES RECOMMANDATIONS DU RAPPORT-BAPE QUI VA SUIVRE; IL S'AVÈRE QU'UNE DE CES QUESTIONS D'INTÉRÊT PUBLIC PORTE SUR UN MÉCANISME DE DESINFORMATION PUBLIQUE VÉHICULÉ PAR LES RÈGLEMENTS DE CONTRÔLE INTÉrimAIRE (RCI) QUI NE REPOSENT SUR AUCUNE BASE SCIENTIFIQUE ET QUE L'ON RETROUVE DANS LE CONTENU DE LA FICHE TECHNIQUE JOINTE AU COMMUNIQUÉ BAPE, DATÉE 4 JUIN 2008, LIÉE AU PROJET SUSMENTIONNÉ:

« CONCERNANT LE CLIMAT SONORE, LE PARC SERAIT CONFIGURÉ DE FAÇON À CE QU'AUCUN INDIVIDU SITUÉ À L'EXTÉRIEUR DES RÉSIDENCES NE PERÇOIVE PLUS DE 40 dB(A), PUISQUE PLUS DE 500 M SERAIENT MAINTENUS ENTRE LES HABITATIONS ET LES ÉOLIENNES. »

Gaston Hervieux
 GASTON HERVIEUX,
 RECHERCHE/INTERVENTION ENVIRONNEMENTALE.

Le Monde.fr

Énergie nouvelle pour la France

Vestas

→ La croisade de VGE contre l'essor "irresponsable" de l'éolien

LE MONDE | 08.12.2008 | 11h43 | Publié par Gaston Hervieux

La croisade des anti-éoliens a trouvé une figure tutélaire qui les défend contre un vent mauvais : Valéry Giscard d'Estaing. L'ancien président de la République ne participera pas à la manifestation de protestation contre les "moulins à vent", organisée samedi 4 octobre à Paris par la Fédération Environnement durable, mais il se mobilise dans l'ombre contre le développement "inconsidéré" et "irresponsable" de cette énergie. Au point d'avoir préfacé *L'impasture, pourquoi l'éolien est un danger pour la France* que le président-fondateur de cette fédération, Jean-Louis Butré, sort aux éditions du Toucan.



M. Giscard d'Estaing est un procureur implacable. Dans son réquisitoire, qui est aussi un appel au combat, il fustige "un gaspillage inacceptable des fonds publics, un discours officiel trompeur et un "business" souvent douteux". Et l'ex-président conclut sur cette injonction : "Il s'agit de préserver les paysages de France, nos campagnes et, bientôt, notre littoral menacé lui aussi."

M. Butré ne s'attendait pas à un tel renfort quand il a écrit son brûlot contre l'éolien industriel. A 68 ans, cet ingénieur de formation ne décolère pas. Il y a eu ce jour de 2004 où des voisins l'alertèrent sur le projet de construction d'éoliennes aux abords de son village du Poitou. Réflexe immédiat : "Not in my backyard" ("pas chez moi"). Il crée alors l'association Vent du bocage.

Puis il y eut l'emballement du Grenelle de l'environnement à l'automne 2007 et ce chiffre où il lit le saccage annoncé du patrimoine paysager français : un parc éolien de 25 000 mégawatts (MW) en 2020. A raison de 2 MW par appareil, calcule-t-il, ce sont 12 500 mâts surmontés de leurs trois pales qui hérissèrent plaines, plateaux et collines de la douce France.

TROP COÛTEUX

Et le voilà poussant les feux contre le "mensonge organisé" par les industriels avec la "complicité" des services de l'Etat et de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie.

La France dépensera 40 milliards d'euros, dont une partie au profit de groupes étrangers (Vestas, General Electric, Siemens...), dit-il. Au "puissant lobby" de fabricants d'aérogénérateurs, d'aménageurs de parcs et d'exploitants (EDF EN, GDF Suez...) aux revenus confortables, M. Butré oppose l'agitation villageoise. Et un Comité d'orientation stratégique présidé par VGE et chargé de régler son compte à l'éolien qui, selon ce dernier, "ne résiste pas à l'analyse de quelques vérités et de quelques chiffres simples" : trop coûteux pour une production trop capricieuse.

Le Comité regroupe quelques sénateurs puissants - Philippe Marini, rapporteur général du budget au Sénat, et Henri de Raincourt, président du groupe UMP. Il a l'oreille de Patrick Ollier, président de la commission des affaires économiques de l'Assemblée nationale. Et des personnalités l'ont rejoint, comme Marcel Boiteux, patron d'EDF entre 1967 et 1987 et "père" du programme électronucléaire des années 1970-1980.

VGE, Boiteux... Il n'en faut pas plus pour faire de ce mouvement le fourrier du nucléaire. Comme s'il n'était pas déjà relancé avec la construction par EDF du premier EPR français à Flamanville (Manche). M. Butré s'en défend. Il juge simplement que l'atome civil est "un mal nécessaire" et plaide pour la biomasse, le solaire thermique, la géothermie, "pas toujours matures, mais porteurs d'avenir".

Jean-Michel Duizat

41 rue de Valenciennes | 75013 Paris | Tél. 01 47 33 12 65

Le Monde.fr

Le Monde



visitez Le Monde.fr | Le Monde.fr | Rédaction : Centre de la Liberté, 100 rue de Valenciennes | 75013 Paris | Tél. 01 47 33 12 65